

Réunion du conseil municipal du 27.05.2014

Début : 20:40

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Lisa Dumoulin, Daniel Ithurburua, Bernadette Mousquès, Betti Bidart, Isabelle Arangoits, Frantxo Mocho, Agnès Gorostiague, Betti Olçomendy, Annie Juantorena, Eñaut Larre, Monika Indart, Jean-Baptiste Lambert, Marie-Baptiste Etcheverry, Sébastien Clauzel Christelle Errecart, Dominique Mendibil.

Ordre du jour :

1. Déplacement du bureau de l'Office du Tourisme : celui de Baigorri ne convient plus (pas d'entrée indépendante). Visite du local du rez-de-chaussée de chez Hargain (450€/mois). Mais l'endroit est délicat, voire dangereux (les voitures passent vite, il n'y a pas de trottoir). L'idée serait de l'installer provisoirement dans la salle du rez-de-chaussée où les associations ont pris l'habitude de se réunir. Les frais d'aménagement de l'intérieur sont à négocier avec la Communauté de Communes.

Le conseil se prononce à l'unanimité pour le transfert dans la salle du bas de l'Office du Tourisme.

2. Appel d'offres pour le fauchage : (80 kilomètres de voirie). 3 réponses dont l'un loin de la concurrence : Ovrel : 14 400€, Hargain : 18 600€, Sempe : 18 960€.

Le marché est attribué à Ovrel : 11 pour, 4 contre, 4 abstentions.

3. Création d'une Zone d'Activités : près de la déviation, sur la route de Belexi, il y a un terrain porté au PLU qui est susceptible de recevoir des lots pour des entreprises (propriétaire : Margaita Etcheverry-Ainchart). Une zone assez rapidement aménageable. Une autre zone existe derrière le collège Jean Pujó (propriétaire, Luis Etcheverry-Ainchart), dans la partie basse de l'ancienne carrière. Quel type de projet dans cette zone (il faudrait réserver cette zone à des entreprises de transformation des aliments, car elle est près de l'assainissement ; à Makozaina-Eyheralde, c'est plutôt le bâtiment).

Le conseil est favorable à l'unanimité à ce que les négociations sur ces futures zones d'activités se poursuivent.

4. Achat du bâtiment de La Poste : le contrat n'a pas été signé en décembre 2013, du fait d'un changement de loyer (à la baisse, du fait d'un droit de passage et d'un parking) par La Poste. Jean-Michel leur demande de revoir leur proposition en ne prenant plus en compte le parking. La Poste demande si on abandonne l'achat du bâtiment ?

Avant de délibérer, il faut donc attendre la nouvelle proposition de La Poste. Se pose la question du jardin (que devient-il ?)

5. Achat de bandes de route à Geltoki : le conseil se prononce à l'unanimité en faveur du déclassement de ces bandes de route pour achat.

6. Attribution des subventions aux associations : à la Communauté de Communes, un choix a été effectué quant à l'intérêt communautaire de certaines associations. Une nouvelle réunion le 16 juin permettra de fixer définitivement les associations d'intérêt communautaire (les dernières demandes arrivent à la CC). Ainsi, la municipalité » pourra réfléchir aux subventions à accorder aux associations restées d'intérêt communal, en ayant une enveloppe d'où auront été retranchées les subventions prises en charge par la CC (des demandes arrivent encore à Baigorri).

7. Avenir des postes d'adjoint d'animation : Maeva Cadot a demandé une année de plus avant de revenir. Elle est remplacée par Annie Iriart qui a été prise comme stagiaire. Annie a donc une année devant elle. Cependant, dans la perspective du retour de Maeva, quelle place attribuer à Annie ensuite (elle sera titularisée, très certainement) ? La Communauté de Communes propose un poste sur 12 heures pour l'animation concernant la réforme des rythmes scolaires ? Comment compléter son poste (26 heures) : une présence au camping (embauches de saisonniers), un poste pour l'animation du village (dépendant du Comité d'Animation) ? L'idée serait d'accorder la disponibilité pour une année supplémentaire à Maeva, et de proposer un poste « adapté sur mesure à Annie qui sera titularisée »...

Le conseil poursuit sa réflexion sur la détermination du poste d'Annie Iriart avant de lui proposer quelque chose.

8. Garantie Dommages-Ouvrage pour la Maison de Santé : (garantie pendant les travaux) : 2 devis 13 671€, 12 183,50€.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la seconde proposition.

9. Instauration des entretiens professionnels : le personnel municipal avait, jusqu'alors droit à une note. La proposition serait de leur faire passer un entretien (dialogue et objectifs fixés) avec une personne représentant la municipalité (logiquement, le maire) suivi d'une appréciation. Ce qui influe sur l'avancement. Des fiches de poste seront élaborées (cela reste à faire).

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le maintien de la notation cette année encore, le temps que soient établies les fiches de poste.

10. Avenants pour le VVF : (*Pour information*) : 923€ (Argi Egin, alarme incendie), 260€ (Authentique), 500€ (Argi Egin, évacuation), 1924€ (Zurgintza, pédiluve, élargissement des portes, pour le label handicap).

11. Questions diverses :

- Acquisition du domaine Sorel : il y a un bâtiment, Etcheverrienea, qui appartient au Syndicat de la Vallée, le reste du domaine aux De La Roche. Les Schneider achèteraient tout (pour y vivre, sans projet immobilier particulier), mais la municipalité a un droit de préemption sur deux lots. La suite de la négociation se fera avec le Syndicat de la Vallée (Etcheverrienea, qui est endommagée et peu sécurisée ; rencontre prévue pour le 3 juin). Ils attendent la réponse de la municipalité. Deux points à vérifier : la validité de la préemption et la possibilité de préempter une portion de terrain pour sécuriser le devant de Pujo ou élargir la route).

- Réforme des rythmes scolaires : compte-rendu de la réunion du COPIL (Comité du Pilotage) : temps d'activités périscolaires. Un diagnostic a été effectué (effectifs, horaires, encadrants,

répartition des groupes). Le fait que la CC se charge de l'organisation des activités périscolaires complique certainement les choses. Ils proposent de regrouper les 3 heures d'activités périscolaires (vers le vendredi après-midi). Ce projet transforme la philosophie de la réforme (qui proposait de raccourcir la journée de 45 minutes pour faire travailler le mercredi matin). Il y aurait 3 monosites : Garazi, Ikastola, Ikastola d'Ossès, les autres écoles sont multisites. L'Etat donne 100€/enfant/an, les Alloc Familiales 50€/enfant/an, s'il y a des encadrants qualifiés. 21 associations se sont proposées pour intervenir. A l'issue du débat, ils se sont rendu compte qu'il était difficile de mettre en place ce système. Une nouvelle proposition sera formulée... après le 6 juin (date-butoir de l'Etat). La mairie doit prévoir l'horaire des bus du mercredi (restent-ils à 11:30 ? ou plus tard pour aller au centre aéré), la cantine éventuellement pour le mercredi midi, la garderie pendant le temps d'activité (ceci est resté de sa compétence)...

- Comité d'animation : une réunion a été organisée avec les associations du village vendredi dernier. 23 ont répondu à l'appel (voir pièce-jointe 2).

Fin : 23:20